

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21317 - 79ÈME ANNÉE

Pour mettre fin à un problème qui revient tous les ans

Expérimenter le recrutement régional des enseignants des collèges et des lycées

A La Réunion, quand il a fallu garantir le droit à l'école gratuite pour tous, l'État a dérogé au droit commun : il a recruté des instituteurs ayant le BEPC plutôt que le Bac. Personne ne s'est plaint de cette dérogation qui a permis de former des générations de Réunionnais. Le recrutement régional existe déjà pour les professeurs des écoles, pourquoi ne pas l'expérimenter pour les enseignants des collèges et des lycées ? Une telle proposition mettrait fin aux drames vécus par les lauréats du CAPES qui sont mutés en France contre leur volonté.

Avant chaque rentrée scolaire, un même problème se pose à La Réunion. Des lauréats du concours de recrutement de professeurs de l'Éducation nationale sont affectés en France. Or, beaucoup d'entre eux ont déjà commencé à construire leur vie dans notre île, ils ont un conjoint, des enfants. Comme ils ne sont pas encore titulaires mais stagiaires, ils ne peuvent bénéficier du bonus de 1000 points sur leur barème. Ces 1000 points correspondent à plus de 20 ans d'enseignement dans une zone prioritaire et garantit donc quasiment une affectation à La Réunion. L'application stricte du droit commun est à l'origine de cette situation. Le concours de recrutement est national, donc un lauréat peut être nommé dans n'importe quelle région, y compris à 10000 kilomètres de ses centres d'intérêts moraux et matériels.

Répondre aux besoins de tous

A La Réunion, les besoins dans l'enseignement sont très importants. Alors que notre île est un département français depuis plus de 75 ans, plus de 120000 Réunionnais sont illettrés sur une population de moins de 900000 habitants. Ils ont pourtant été à l'école plus de 10 ans, au moins jusqu'au collège. Cela signifie qu'à partir du collège, les lacunes du primaire se sont amplifiées et ont conduit à l'échec scolaire.

Notre île compte de nombreux jeunes qui souhaitent

devenir enseignants. Mais le risque de l'exil en France est un obstacle aux vocations. Pourtant, dans le passé, le droit commun n'était pas appliqué dans l'Éducation nationale au profit d'une politique de recrutement spécifique à La Réunion.

Un précédent réussi

En effet, pour que l'école gratuite soit possible pour tous les jeunes Réunionnais, l'État a massivement recruté des instituteurs qui avaient le BEPC. En France, pour entrer à l'École normale, le baccalauréat était obligatoire. Ces instituteurs ont formé des générations de Réunionnais.

Dans notre île, les besoins sont importants et il existe un potentiel également important de jeunes pour y répondre. Dans ces conditions, pourquoi ne pas expérimenter un recrutement régional des professeurs du second degré ?

Cette proposition est défendue de longue date par le PCR. Elle s'appuie notamment sur le précédent réussi du recrutement des instituteurs au niveau BEPC. Elle a également le mérite de répondre à un autre problème : prendre en compte la langue maternelle des Réunionnais dans le système éducatif. Un enseignant créolophone pourra mieux communiquer avec un élève réunionnais qui ne vit pas dans une famille francophone.

M.M.

Du 9 au 13 août au Bocage Lucet-Langenier

10e édition de la Fête de la vanille à Sainte-Suzanne



A partir de demain et jusqu'à dimanche 13 août, la Mairie de Sainte-Suzanne et ses partenaires organisent la 10e édition de la Fête de la vanille. De nombreuses animations sont prévues au Bocage Lucet-Langenier. C'est à Sainte-Suzanne qu'Edmond Albius découvrit la fécondation artificielle de la vanille. Un hommage lui sera rendu demain à 10h à sa stèle au Bocage.

La 10e édition de la Fête de la vanille débutera demain à Sainte-Suzanne. La commune et ses partenaires ont prévu de nombreuses animations au Bocage Lucet-Langenier. Après le défilé du carnaval « Ti Gadiamb », un dépôt de gerbe aura lieu à 10 heures à la stèle d'Edmond Albius. Hommage sera rendu à l'inventeur du procédé de fécondation artificielle de la vanille qui permet de cultiver cette plante et d'en tirer des profits.

Le Village vanille sera ensuite inauguré. Il permettra aux professionnels de présenter leur produit et accueillera des animations et des concerts. Samedi et dimanche, la Vanilleraie ouvrira également ses portes.

Un esclave à l'origine d'une industrie florissante

Edmond Albius était un esclave à Sainte-Suzanne. Sa découverte permit l'essor de toute une industrie. Il fut donc à l'origine de richesses considérables. Mais il était esclave, et même après l'abolition de l'esclavage, son œuvre ne fut pas reconnue de son vivant. Il mourut dans la pauvreté.

Depuis qu'elle est dirigée par un élu du PCR, la commune de Sainte-Suzanne a fait connaître Edmond Albius est son œuvre. Une stèle a été érigée en son honneur dans le Jardin des mémoires au Bocage Lucet Langenier.

A travers Edmond Albius, c'est la mémoire des esclaves qui est honorée. Il ne faut pas oublier qu'une très grande partie des Réunionnais a au moins un ancêtre qui fut condamné à l'esclavage à La Réunion.

M.M.

Saint-Denis : le CCAS fait le bilan du premier service civique

20 services civiques s'achèvent au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Denis ce lundi 7 août. Une cérémonie de clôture dans la salle du Conseil Municipal a été organisée ce 8 août à la Mairie de Saint-Denis en l'honneur des 20 jeunes volontaires, l'occasion de dresser le bilan de cette première expérience.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Denis a organisé une cérémonie de clôture à l'occasion de la fin des contrats des 20 premiers services civiques centrés sur les visites de convivialité à domicile et l'accès aux droits des seniors.

Lancé en mars 2021, le Service Civique Solidarité Seniors (SC2S), a été créé avec l'appui de l'action sociale Agirc-Arrco, via le groupe Malakoff Humanis, du Ministère chargé de l'Autonomie et du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, du Secrétariat Général des Ministères Sociaux, de la CNSA, et de l'Agence du Service Civique. Service Civique Solidarité Seniors (SC2S) est une mobilisation nationale de tous les acteurs du Grand Âge et des acteurs engagés pour la jeunesse dont l'objectif est de lutter contre l'isolement des personnes âgées grâce aux volontaires en Service Civique.

Cette cérémonie a mis en avant les réalisations de ces jeunes volontaires engagés et souligne l'importance de leur contribution envers les personnes âgées. Les 20 volontaires du service civique ont consacré leur temps et leur énergie à apporter du réconfort, de la compagnie et un soutien précieux aux personnes âgées de Saint-Denis. Leurs visites régulières ont permis de créer des liens et de rompre l'isolement social dont souffrent souvent nos aînés.

Les volontaires ont également travaillé en étroite collaboration avec les équipes du CCAS pour garantir aux seniors un accès facilité à leurs droits sociaux et aux services essentiels. Lors de leur engagement, les volontaires ont dû présenter différents projets afin de venir en aide aux seniors de Saint-Denis. Sandra et Anaïs basées dans le Bas de la rivière, encore en service, ont réalisé un flyer afin de lutter contre l'isolement. Les jeunes de Marcadet ont, quant à eux, été à

l'initiative d'un goûter le 12 juillet, afin d'offrir un moment convivial et de lutter contre l'isolement.

La cérémonie, qui a eu lieu ce mardi, fut l'occasion de célébrer les réalisations significatives de chaque volontaire et de rendre hommage à leur dévouement envers la population. Les représentants du CCAS, Ericka Bareigts Présidente du CCAS de Saint-Denis et David Belda, Vice-président du CCAS de Saint-Denis ont assisté à l'événement et ont partagé leurs témoignages sur l'impact positif des services civiques dans la vie des seniors.

Le CCAS de Saint-Denis recherche de nouveaux candidats pour des services civiques pour une durée de 8 mois, ayant entre 18 et 25 ans. Depuis leur lancement, le 9 janvier 2023, 40 services civiques ont commencé. Cette expérience est donc prolongée avec d'autres jeunes qui bénéficient de ce dispositif.

100 % de joie chez les seniors

Une étude de satisfaction a été menée chez les jeunes et les seniors ayant participé à cette première expérience de service civique.

Chez les seniors : 100 % des seniors expriment avoir ressenti de la joie lors des différentes interventions des jeunes volontaires, 96 % des seniors ont aujourd'hui un meilleur moral et font de nouvelles choses et 86 % des seniors ont changé leur regard sur la jeunesse. L'objectif premier de vivre ensemble est accompli.

Chez les services civiques, cette expérience a permis à 87 % d'entre eux d'être plus à l'aise pour accompagner les seniors. 91 % des jeunes ont développé de nouvelles compétences : confiance en soi, organisation de projet, prendre la parole... 79 % sont aujourd'hui plus performants pour faire des recherches de formation et d'emploi.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lékol in zoutiye fyab pou dézanklav la tête ? Lo maronaz indispanssab

Mézami yèr néna in kamarade la sone amwin é fransh vérité mi panss li la di amwin dann téléfone kékshoz zényal — fransh vérité lidé li néna lé vréman zényal.

Ala kossa i lé ? Ala son lidé !

Li la komanss par dir avèk mwin lé pa normal in jenn rényoné la fé dé zané é dé zané d'zétide é li koné pa son péi é anplisské sa li la pa fé progrès la konéssanss son péi. Alor li propoze shak rényoné i fé zétide normal i prezante in sizé dsi la konéssanss son péi. Li rokoné sé kékshoz i égzist pa zordi, mé li oi pa la rézon sa i égziss ar pa dann fitir.

L'èr-la mi domande avèk li si li néna in lidé dsi lo travaye in jenn rényoné i pé fé dann son parkour Lissé pou ète noté épi raporte ali in bann poin pou son bak sansa son CAP osinonsa toute diplom li pé prezanté dann son parkour, li réponde amwin : « Toute séktèr i konssèrn son péi ! »

Alor mi di avèk li si d'après li sa i pé z'ète kékshoz ofissyèl — konm lédikasyon nassyonal — osinonsa kékshoz i pé fé an maronaz. Mi di ali sa pars shé mon kamarade-la, mi diré lo maronaz sé konm in sogonde natir é d'après mwin toute son vi lé konm in pépétyèl maronaz dann in l'institission bien ofissyèl — sanm pou mwin-i apèl l'égliz.

Bien antandi lidé li néna lé bien intéressan pars final de konte i tansform toute bande

rényoné an shèrchèr dann zot péi dopi étan jenn pétète sa va dir toute zot vi... Akoz pa ? Oila in bon lidé ! Astèr ni ni koz é mi rode léspri d'révolt dan li... Sa lé pa loin sa : normalman i sifi grate in pé la sirfass pou k'li amontr lo boute son né é oila ké li di amwin : « Pou ète rényoné, i fo konète son péi ! »

Astèr mi sorte in pé an déor noute büil é toudinkou mi konpran sak li rode sé dézanklav la tête — dékoloniz ali — par bande zétide épi par la roshèrch dsi in boute kashé dan noute péi... Mé sa lé pa lo bit lékol issi dann noute péi. Lékol malorozman i rante dann trin l'aliénassion la pa li pou dézaliène la kominoté skolèr dann toute son konpozission... é si lékol lété in zoutiye la dominassion ?

Arzoute èk sa, mi panss lékol lé pa — a l'èr ki lé — in zoutiye fyab... Li pé z'ète, par plass mé par plass solman. In légzanp kan lo profèssèr sé li mèm in maronèr la konéssanss. Sé avèk bann moune konmsa wi pé aprann dé shoz, pa avèk l'institission an zénéral. Malorozman lékol la Républik apliké dann in néo-koloni, lé pa la pou bate l'alyénassion atèr... sé pou sa lo maronaz lé indispanssab — in zoutiye éfikass d'après mwin.. Po d'tèr kont po d'fèr é si po d'tèr téi pé gagné,

A bon antandèr, salu !

Justin